

## Education morale et droit privé

**Numéro d'inventaire** : 2023.0.242

**Auteur(s)** : Paul Rivière

**Type de document** : travail d'élève

**Période de création** : 2e quart 20e siècle

**Date de création** : 1939-1940

**Matériau(x) et technique(s)** : papier vergé | encre noire

**Description** : Cahier à couverture épaisse verte. Reliure cousue et métallique (agrafes).

Pontuseaux verticaux et vergeures horizontales. Filigrane "Chante Clair PS" représentant un coq de profil, tête tournée vers la droite. Réglure Séyès de lignes noires à marge rose.

**Mesures** : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17 cm

**Notes** : Cahier d'éducation morale et de droit pénal de l'élève Paul Rivière, scolarisé de 1939 à 1940 en troisième année du Cours Complémentaire du groupe scolaire Garçons Sud, rue de Jouffroy au Creusot. Il s'agissait d'une classe de préparation au concours d'entrée aux Ecoles normale d'instituteurs, dirigée par René Michon qui assurait l'enseignement de la morale et de l'instruction civique, bien qu'il soit déchargé de cours. La première mention de datation remonte au 16 octobre 1939 et la dernière au 1er mai 1940.

Education morale (contenu) : Notre première leçon de morale (références aux mobilisés et aux réfugiés) Je suis un être raisonnable et responsable Pratiquons la culture physique La sensibilité, puissance souveraine Comment choisir nos plaisirs L'art de travailler. L'art de se reposer L'égalité Les lois constitutionnelles. La division des pouvoirs Les pouvoirs publics : Le Parlement Pouvoir législatif ; Le pouvoir exécutif : Le président de la République, Ministres L'exécution des lois. L'organisation administrative : Le département (Le conseil général et la Commission départementale) ; L'arrondissement et le canton ; La commune (Le conseil municipal, le maire) ; Paris et Lyon : administrations spéciales Devoirs du citoyen : Obéissance aux lois - Dévouement à l'intérêt public ; L'obligation scolaire ; Le devoir électoral ; Le devoir fiscal (références aux différents impôts) ; Le devoir militaire Culture de l'Intelligence. Amour de la Vérité Orgueil et vanité - Modestie La connaissance de soi La culture de la volonté La dignité morale

Droit pénal (contenu) : Le droit et les codes Les personnes (Actes de l'Etat civil) Constitution de la famille (Le mariage) La dissolution du mariage La puissance paternelle Parenté et alliance Les incapables Les biens De la propriété Le démembrement de la propriété Contrats et obligations Les contrats plus usuels : la vente (+ louage) Prêts. Privilèges. Hypothèques Extinction des obligations Responsabilité civile Economie politique (Les agents de production : nature, travail, capital) Le travail des Hommes : Différentes formes de travail La technique du travail : division du travail Le machinisme Rôle du capital dans l'entreprise Grande et petite culture La répartition de la richesse Les besoins

**Mots-clés** : Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Formation de la conscience nationale et patriotique

Droit et sciences économiques

**Lieu(x) de création** : Le Creusot

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 128 p. dont 120 p. manuscrites

couv. ill. : Dans un double cadre, centré en haut représentation d'un globe terrestre reposant sur deux livres reliés devant lesquels se trouvent des compas et des plumes plongées dans un encrier, l'ensemble surmonte un chapiteau constitué de feuilles en volute. Dessous, est inscrit "Ville du Creusot", "Cahier appartenant à l'élève" (renseigné : Rivière Paul), "Année scolaire (renseigné : 1939-1940).

**Lieux** : Le Creusot

Cours Complémentaire du Creusot-

Groupe - Ind. CC. 3<sup>me</sup> A

Education morale et Droit privé

Année scolaire 1939-40

Joignée Paul

16 Octobre 1939

# Notre première leçon de Morale. 1<sup>ère</sup> Leçon

## Introduction.

I. Aucun autre enseignement ne ressemble à la morale:

Il est de tous les instants. La Morale nous apprend à bien nous conduire, elle est "l'art de vivre".

On apprend la Morale non seulement pour la réciter mais surtout pour la mettre en pratique.

II. Pour nous aider à bien vivre, choisissons une devise pour 1939-40.

"À cœur vaillant rien d'impossible". Pour arriver au but pourvu, la persévérance est nécessaire. Toute chose si vaste qu'elle soit se fait que lentement, par celle par celle, les petits efforts accumulés, longtemps soutenus, engendrent des œuvres admirables.

## Appliquons cette devise.

I. Songeons à nos professeurs mobilisés.

Admirez le courage de tous, en particulier de M<sup>le</sup> Robin qui vient d'être cité à l'ordre de son régiment.

II. Dans notre propre intérêt, facilitons la tâche des maîtres particulièrement dévoués qui ont bien voulu les remplacer. Les professeurs dévoués qui ont bien voulu remplacer les maîtres mobilisés ont agi pour notre bien et notre propre intérêt. C'est pourquoi nous devons nous attacher à rendre leur tâche beaucoup plus facile.

III. Recueillons à bras ouverts nos camarades "réfugiés". Quitter son foyer, ses parents mériter une grande abnégation. Entourons donc nos camarades réfugiés de soins tout particuliers.

## Lectures - Exercices - Citations -

1. Lecture d'une lettre de mobilisé, père de famille, émouvante dans sa sobriété.
2. "Servir", aujourd'hui... c'est tout bonnement faire avec conscience son métier...  
Il est facile, même pour les civils de "servir" ne serait-ce qu'en préparant des colis pour les soldats du front.
3. Votre devise personnelle (indiquez-la ci-dessus).
4. Après avoir entendu des extraits de lettres de vos professeurs mobilisés, écrivez à l'un d'eux.

# 18 Octobre 1939. - Je suis un être Raisonnable: donc Responsable. <sup>Leçon</sup>

## - Introduction -

Êtes-vous responsable de vos actes? Pourquoi?

Êtes-vous responsable de tous vos actes au même degré?

Ex. d'actes dont je ne suis pas responsable au même degré.

1. Malgré la défense de mes parents, je vais patiner sur l'étang et me casse une jambe.
2. Sous l'impulsion de mes camarades, après avoir vainement résisté, je me laisse entraîner vers la glissade et me blesse.
3. En me promenant, je fais un faux pas et me fracture une jambe.

- Responsabilité au point de vue pratique et au point de vue moral.

A) Dans la vie, on ne considère que le résultat.

1. Cet apprenti est plein de bonne volonté mais il est d'une maladresse qui ne lui permet aucun bon résultat.
2. Malgré une sérieuse année de travail, j'échoue à mon examen.

B) Dans la vie morale on considère l'intention.

- a) de bons résultats obtenus par hasard { Durant toute l'année, je me suis contenté de m'amuser. Malgré cette mauvaise préparation, je réussis au concours.
- b) de bons résultats obtenus avec une mauvaise intention. { J'ai menti, voilà la vérité pour arriver à me disculper d'une faute commise. À l'aide de ces faux moyens immoraux j'y réussis cependant.
- c) de mauvais résultats obtenus avec une bonne intention. { Pour aider mes parents, je essaye la vaisselle quand tout à coup, je brise un verre.

## - La Bonne Volonté -

C'est elle qui confère à l'acte sa valeur morale. Encore faut-il qu'elle soit réelle.

A) Le Mérite: en effet, dépend d'abord de la qualité de l'intention, il sera réfléchi, éclairé.

Ex. de problèmes moraux.

Un ami m'a trompé et m'a empêché d'arriver des embûches sur le chemin que je m'étais tracé. Que faut-il faire?

B) Mais, « l'enfer en est pavé de bonnes intentions »! L'intention ne doit pas être velle mais ferme, énergique....